

Genève, le 24 mars 2016

*Aux représentant-e-s des médias*

**Conférence de presse de la Cour des comptes**

**Publication de quatre nouveaux rapports**

**AUDIT DE LÉGALITÉ ET DE GESTION**

**GESTION DES DEMANDES ET DES ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS**

À l'occasion de la parution de quatre nouveaux rapports d'audit, les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

**mardi 5 avril 2016 à 10h30**

**à la salle des Fiefs**

2, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève.

Dans le cadre de son analyse des risques, la Cour a identifié le processus d'attribution des logements des collectivités publiques (communes et fondations communales de logements) comme présentant des risques et des enjeux importants, notamment en raison :

- du risque **opérationnel** lié à :
  - o L'inefficience des processus en matière d'attribution de logements ;
  - o La qualité insuffisante de l'information disponible pour les prises de décision ;
  - o La pertinence des choix opérés en lien avec la stratégie et les objectifs ;
- du risque de **conformité** lié au respect des réglementations et directives en matière de sélection des dossiers et de choix du candidat ;
- du risque **d'image**, découlant essentiellement d'attributions octroyées à des candidats qui ne respectent pas les conditions définies dans les réglementations et directives.

En conséquence, la Cour a effectué des audits de légalité et de gestion auprès de :

1. la Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL) et de la Ville de Lancy,
2. la Fondation Nouveau Meyrin (FNM),
3. la Commune de Plan-les-Quates,
4. la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV).

De façon générale, l'audit doit permettre d'apprécier si le cadre de gouvernance, l'organisation et les processus de fonctionnement sont adéquats pour que la commune ou la fondation concernée puisse atteindre les objectifs fixés.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Isabelle TERRIER  
Présidente

*Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec :*  
Madame Isabelle TERRIER, présidente de la Cour des comptes  
Tél. 022 388 77 90, courriel : [isabelle.terrier@cdc.ge.ch](mailto:isabelle.terrier@cdc.ge.ch)